La Gazette en Yvelines
N°117
Mercredi 21 février 2018
lagazette-yvelines.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

A Triel-sur-Seine, la présence du camp de Roms à l'entrée de la ville suscite l'indignation de certains, tandis que d'autres appellent à la solidarité.

Camp de Roms triellois Constat partagé, visions opposées



Dossier - P.2

Actualités p.4
VALLEE DE SEINE



Seize mois de cyber-harcèlement : les commer-çants n'en peuvent plus

Actualités p.6
CARRIERES



L'amicale franco-turque a 32 mois pour bâtir son centre cultuel, culturel et sportif



Actualités p.7
VILLENNES-SUR-SEINE

Elus : « Pas de majorité » mais une « union »



Actualités p.8
EPONE

La mairie fait tra-vailler les décro-cheurs scolaires



Actualités p.8
VALLEE DE SEINE

Rififi entre Pierre Bédier (LR) et Cyril Nauth (FN)

P. 4 MEDAN Près de 900 000 euros pour restaurer l'église
P.4 VALLEE DE SEINE Essor : bientôt des rencontres « business » au golf
P. 7 CONFLANS-SAINTE-HONORINE Tibétains : retour à la normale
P. 9 MANTES-LA-JOLIE Premier marché déménagé au Val Fourré
P. 11 VALLEE DE SEINE « Coup de filet » contre le trafic cité des Fleurs
P. 12 FOOTBALL N2 : Week-end de défaites pour la vallée de la Seine
P. 14 MANTES-LA-JOLIE Sons et anima-tions pour les fans de bécane

lagazette-yvelines.fr

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ? Faites appel à nous.

09 54 82 31 88 le@lagazette-yvelines.fr

TRIEL-SUR-SEINE Camp de Roms : constat partagé, visions opposées

L'avenir du camp de Roms de la RD 1 a largement été évoqué lors du dernier conseil municipal triellois. Les riverains en exigent le démantèlement immédiat, tandis que le collectif Romyvelines plaide pour des relogements pérennes.

La situation autour du camp Rom installé au niveau de la route départementale 1 continue de cristalliser les tensions. Il y a quelques semaines s'est créé un collectif anonyme baptisé « *Pas de bidonville à Triel* », demandant par une pétition « *sa fermeture définitive dans les meilleurs délais* ». Collectif qui, lors du dernier conseil municipal le 13 février, a été soutenu par plusieurs dizaines de riverains présents. Ils sont venus détailler les nuisances subies au quotidien et blâmer les occupants du campement de l'accumulation de déchets dans la plaine Carrières-Triel.

Face à eux, les quelques bénévoles du collectif inter-associatif Romyvelines, qui suivent le camp depuis 2007, se sont sentis bien seuls lorsqu'ils ont demandé « *dialogue et bienveillance* ». Joël Mancel (DVD), l'édile triellois, a rappelé les actions engagées, indiquant qu'une expulsion devrait avoir lieu « *à la fin de la trêve hivernale, entre mars et la fin de l'année scolaire* ». Si tous s'accordent sur les conditions d'hygiène et de sécurité déplorables au sein du camp, les visions sont elles, totalement opposées.

Cela fait pourtant plus d'un an que le terrain est occupé. « *En 2016, quelques caravanes d'une même famille se sont installées* », rappelle des faits Joël Mancel. Mais c'est avec le démantèlement du camp de Roms dans la plaine entre Triel-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes et Carrières-sous-Poissy, effectué le 30 août, que la situation s'est dégradée. « *Quand ils ont su que le camp allait être démantelé, ils se sont installés la nuit précédente* », souligne le premier magistrat. Qui recense aujourd'hui « *une soixantaine de caravanes* » sur le terrain.

Terrain qui avait d'ailleurs été préservé du démantèlement dans le but « *d'en faire un terrain provisoire d'insertion* », avait à l'époque expliqué le collectif Romyvelines dans un communiqué. Tout en regrettant « *que l'installation de ses nouveaux habitants ait dû se faire dans la précipitation et sans aménagement préalable* ». Le collectif demandait également que le terrain, où vivent désormais 130 personnes, soit « *viabilisé* », notamment pour des questions de salubrité.

En des termes beaucoup plus crus, les riverains du camp ont exprimé les nuisances subies ainsi que leurs inquiétudes par rapport à la situation sanitaire. Si aucun n'a déclaré appartenir au collectif, tous ont cependant salué la pétition, qui recueillait ce lundi 943 signatures.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Un soir, j'ai vu passer des rats sur la route », commence l'un des riverains pour « témoigner de l'insalubrité du camp ».

L'annonce d'une possible expulsion n'a pas semblé convaincre grand-monde.

« Y'a du papier toilette, des déjections, de la merde »

« *Un soir, j'ai vu passer des rats sur la route* », commence l'un d'entre eux pour « *témoigner de l'insalubrité du camp* ». Une autre évoque des « *poubelles systématiquement retournées* ». Enfin, une dernière, mère de famille détaille les avoir vus « *faire leurs besoins* » alors qu'elle attendait le bus. « *Je ne prends même plus ce chemin. Y'a du papier toilette, des déjections, de la merde, voilà !* », s'indigne-t-elle.

« *La police municipale y va constamment,* répond Joël Mancel. *Ce matin, ils ont évacué une caravane qui tombait en ruine ainsi que deux voitures.* » L'édile poursuit en évoquant une « *verbalisation systématique* » des Roms, dont le stationnement sur le terrain est anarchique et empiète sur la piste cyclable. Mais une seule chose intéresse le public : « *Qui paye ? La plupart d'entre eux ne sont pas solvables.* »

Le maire triellois insiste : « *Il suffit d'appuyer sur le bouton pour que ça se déclenche, c'est le préfet qui peut le faire, c'est le seul responsable.* » Et de rappeler que dès l'été, un arrêté municipal avait été pris, suivi en septembre d'un appel public au préfet. Sans effet depuis. En marge du dernier conseil communautaire, l'élu confie que « *le sous-préfet a obtenu le feu vert du préfet pour intervenir.* »

Et de poursuivre plus largement en conseil municipal, sur une possible défaillance de l'État. « *On a accepté d'accueillir provisoirement les familles qui allaient être relogées,* précise Joël Mancel. *Il n'y a jamais eu d'accord pour que cela perdure.* » Et de pointer « *un manque de régulation* » chez les services de l'État : « *On ne sait pas qui va être relogé ou pas.* »

Une réunion publique aura lieu le jeudi 1er mars à 20 h à la salle Grelbin, notamment en présence du sous-préfet. « *Ca risque de dégénérer,* regrette Jean-Pierre Bercovici, bénévole au Secours catholique et membre du collectif Romyvelines. *On aimerait que les familles soient présentes puisqu'on va parler d'elles.* »

Contacté, le Département, propriétaire des terrains, mais « *n'ayant pas de pouvoir de police* », a saisi le 1er juillet le tribunal de grande instance. Le 27 septembre dernier, une ordonnance d'expulsion a été rendue par le tribunal, la rendant exécutoire. « *Depuis, nous n'avons pas de nouvelles, la préfecture n'a pas fixé de date* », poursuit-on au conseil départemental des Yvelines.


LA GAZETTE EN YVELINES

C'est le Secours catholique qui a financé l'installation d'armoires électriques ainsi que de quatre toilettes de chantier à l'intérieur du camp.

S'il comprend la réaction des riverains face aux nuisances, Joël Mancel confie en fin de conseil : « *Quand ils sont arrivés, personne n'a rien dit, je suppose parce qu'on ne les voyait pas.* » Désormais bien visible, le campement suscite les regards effarés des automobilistes empruntant la RD 1. « *Je passe comme vous sur le rond-point, ils ont à cœur de nettoyer ce lieu* », souligne cependant Jean-Pierre Bercovici en réponse aux « *poubelles renversées* » décriées par les riverains.

Difficile dans cette ambiance tendue de faire entendre ses arguments pour le collectif Romyvelines. En réponse à la pétition, Jean-Pierre Bercovici fait savoir que les familles sont « *particulièrement accueillantes* » et demande aux Triellois de ne pas être « *dans le rejet ni l'anathème.* » La réponse fuse : « *Des fois, on se demande s'il ne vaut mieux pas être sourd que d'entendre ça.* »

Le collectif propose également à la mairie d'enlever les pierres ainsi que de reculer les barrières interdisant l'accès à la plaine, afin de mieux organiser le stationnement. Sans succès. C'est le Secours catholique qui a financé l'installation d'armoires électriques ainsi que de quatre toilettes de chantier. « *L'abonnement a été souscrit par une personne du camp,* détaille Jean-Pierre Bercovici. *Mais l'électricité risque d'être coupée, il y a des difficultés pour payer.* »

Le bénévole ne cherche pas à enjoliver la réalité et pointe la diversité des situations parmi les membres du camp : « *Il y a des familles qui travaillent, mais d'autres qui vivent dans une grande misère.* » De même que pour les nuisances constatées par les riverains : « *Elles surviennent surtout le week-end, quand ceux qui ont été relogés reviennent voir leur famille.* » Selon lui, d'ici le mois de juin, « *deux ou trois familles* » seront relogées, sur les 25 présentes.

Une position que lui-même et trois autres bénévoles ont défendue lors du conseil municipal. « *Allez les voir, essayez de les connaître* », lance, excédée, une bénévole suite à une nouvelle pique venue du public. « *Vous n'avez qu'à les prendre chez vous* », lui rétorque-t-on. Face à l'affirmation du maire « *que les caravanes ne se vident jamais* », le collectif tient à apporter un peu de nuance.

« Ils ont à cœur de nettoyer ce lieu »

« *Les familles relogées souhaitent garder leurs caravanes lorsqu'elles reviennent. On recense seulement une à deux nouvelles familles par an.* » Il insiste sur le problème de la création d'un nouveau bidonville si celui-ci venait à être démantelé sans solution de relogement pérenne pour ses occupants.

Ces derniers suscitent le soutien de la municipalité lorsqu'ils sont accusés d'être à l'origine de la présence de rats en centre-ville comme de l'accumulation des déchets dans la plaine. « *Ce n'est pas faute de mettre des panneaux interdisant le dépôt d'ordures ménagères à même le sol dans le centre-ville,* explique Jean-François Boutoille, adjoint aux espaces verts. *Ils sont systématiquement sciés.* » Leur recrudescence est également expliquée par la municipalité en raison de la récente crue, les galeries ayant été inondées.

« *Il y a beaucoup de gravats, mais on ne peut pas les accuser de tout* », insiste Joël Mancel, concernant les ordures de l'ex-plaine maraîchère. Mais le public reste inquiet : « *Depuis l'arrivée des Roms, les agriculteurs n'ont plus accès à la plaine. Qui va l'entretenir ?* » Face à ces inquiétudes, Michel Poirot, adjoint à l'urbanisme l'assure : « *La plaine est tenue par les agriculteurs. Leur présence contient l'envahissement de la plaine par d'autres.* »

« *Ils ne veulent plus y aller parce qu'ils ont peur* », conteste un riverain. Cependant, concernant son nettoyage, Joël Mancel, n'est pas optimiste : « *Le coût a été estimé entre un et 1,5 million d'euros. Le chantier, c'est de savoir qui paie ce financement, entre le Département, les communes, les propriétaires des terrains, il y a tout un débat. Aujourd'hui, on n'a pas de solution mais le coût augmente tous les jours avec les dépôts sauvages.* »

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

ARRIVAGES JOURNALIERS



Les
Halles d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires **lundi au samedi non stop : 8h30 - 20h**
dimanche matin : 8h30 - 12h30

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

dans votre quartier des Champs Villars

VALLEE DE SEINE Seize mois de cyber-harcèlement : les commerçants n'en peuvent plus

Victimes de vandalisme sur Google, avec de graves conséquences financières depuis que des internautes ont fait du mot « Issou » une blague, ces patrons veulent porter plainte.

« *Je suis en train de couler.* » Cette patronne d'une boutique de toilettage pour animaux au centre d'Issou, est victime de cyber-harcèlement par l'intermédiaire de Google depuis bientôt un an et demi. Commentaires farfelus, horaires modifiés, boutique fermée, photos détournées sont son quotidien, comme celui de nombreux commerçants d'Issou et de Gargenville, depuis que le nom de sa commune est devenue une blague pour certains internautes. Ils souhaitent porter plainte.

En juin 2016, certains abonnés de la section « *18-25 ans* » du forum du site internet jeuxvideos.com s'entichent d'une vidéo de Risitas, un acteur espagnol, où le mot « *Issou* », déformation de « *Jesus* », a une place proéminente. En juillet, ils commencent à s'attaquer à coup de canulars téléphoniques à la municipalité d'Issou. Celle-ci, croulant sous les appels improbables, ne rigole pas et dépose deux plaintes (la municipalité refuse de s'exprimer publiquement à ce sujet, Ndlr).

Selon nos informations, près de deux ans après, ces plaintes n'ont abouti à aucune condamnation, même si quelques-uns des plaisantins auraient été convoqués par la police. Malgré la transmission par la mairie aux forces de l'ordre de l'ensemble des canulars qui lui sont faits, les deux procédures ont été classées sans suite car la municipalité n'identifiait pas les appelants. Fort mécontents, les élus d'Issou ont lancé un recours pour contester le classement sans suite.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Commentaires farfelus, horaires modifiés, boutique fermée, photos détournées sur Google sont désormais le quotidien de nombreux commerçants d'Issou et de Gargenville.

En octobre 2016, les jeunes farceurs du « *18-25* », non contents de s'en tenir à des appels téléphoniques, tentent de vandaliser systématiquement les informations relatives à la commune sur internet. Si l'encyclopédie en ligne Wikipedia résiste aux attaques, ce n'est pas le cas des différentes sections de Google, en particulier Google maps, au sein duquel ils détournent les données via l'outil participatif Google map maker.

Tout y passe : noms, photos, descriptions, commentaires d'établissements commerciaux comme publics jusqu'à des particuliers, sans oublier les noms de rue rebaptisés pour l'occasion, à Issou, comme Gargenville ou Juziers. Les internautes se coordonnent alors sur le forum jeuxvideos.com, dont la maison-mère Webedia tarde à sévir pour supprimer les sujets appelant à ce saccage de l'ère numérique. *La Gazette* révèle ce vandalisme de grande ampleur quelques jours après.

A l'époque, certains commerçants se montrent plutôt amusés, mais d'autres s'en agacent. Seize mois plus tard, l'affaire ne fait plus rire personne à Issou. Les détournements cartographiques n'ont pas cessé, malgré la stricte modération désormais mise en place par jeuxvideos.com sur tous les sujets relatifs à la commune d'Issou, systématiquement supprimés. Les appels à l'hôtel de ville, qui se sont beaucoup réduits aujourd'hui, faisaient perdre leur temps aux fonctionnaires municipaux.

Pour certains commerçants, les conséquences de ces farces sont bien plus graves. Sur la place du Marché, Cécile Vallon avait 20 ans quand elle a ouvert, il y a sept ans, sa boutique de toilettage pour chiens et chats, une activité ayant un caractère saisonnier. « *Cet été, ils ont mis sur Google "fermé définitivement", je l'ai vu fin août,* rapporte-t-elle du pire des canulars l'ayant touchée. *Je fais un hiver qui devrait être blindé, mais je n'ai eu aucun nouveau chiot.* »

Elle décide alors de réagir : « *Je n'étais pas touchée, je ne savais pas que les autres l'étaient, mais les autres commerçants avec qui j'étais en contact m'ont dit qu'ils étaient aussi concernés.* » La jeune patronne découvre que de nombreux particuliers sont également visés. « *Ils voient une piscine chez quelqu'un, ils mettent "piscine municipale d'Issou", alors les gens appellent,* témoigne-t-elle. *Des particuliers et la maternelle ont été transformés en restaurants.* »

Par ailleurs, les informations et commentaires de Google sont favorisés par le moteur de recherche, et apparaissent donc en premier pour les internautes. « *Si les gens recherchent une coiffeuse à domicile, avec ce genre de commentaires et de photos, ça ne met pas en valeur,* explique Laetitia Loubières, coiffeuse à domicile à Gargenville depuis 10 ans. *On risque de perdre de la clientèle parce que les gens pensent qu'on n'est pas sérieux.* »

Aujourd'hui, avec Cécile Vallon et quelques autres, elles ont réuni, à Issou et Gargenville, plusieurs dizaines de signatures de commerces, mais aussi d'écoles, dans le cadre d'une plainte collective qu'elles veulent envoyer au procureur de la République. La toiletteuse d'Issou envisage par ailleurs de solliciter directement Google, incapable de gérer ce vandalisme, afin que la société rétablisse une situation normale (Google France n'a pas répondu à la sollicitation de *La Gazette*, Ndlr).

Cette plainte sera la quatrième dirigée contre ce cyber-harcèlement d'un genre nouveau, la mairie de Gargenville ayant déposé une plainte en 2017. « *On avait été alerté par la mairie d'Issou, [...] on avait remarqué la même situation sur Gargenville* », indique l'édile gargenvillois, Jean Lemaire (UDI). « *Ca a plutôt tendance à se stabiliser,* remarque le premier magistrat. *On reste vigilant [...] car on ne sait jamais ce qui peut arriver avec les réseaux sociaux.* »

Les internautes farceurs du « *18-25* » ne pouvant plus se coordonner sur jeuxvideos.com, la faute à une modération désormais stricte, ils s'organisent depuis maintenant plusieurs mois par d'autres canaux comme Facebook. Joint par *La Gazette*, l'un des responsables de Webedia, qui possède jeuxvideos.com, ne cache pas sa gêne.

« *Ils s'en sont beaucoup amusés et n'avaient pas conscience des problématiques que ça engendrait, et nous non plus, pour être tout à fait clair* », reconnaît Cédric Page, directeur général gaming de Webedia. Concernant la « *toute petite minorité* » s'attaquant encore à Issou, « *on apporte notre soutien à tous ces commerçants* », assure Cédric Page : « *Si jamais une action en justice est menée, nous aiderons les autorités.* »

Une version longue de cet article sera publiée cette semaine sur lagazette-yvelines.fr.

En bref

MEDAN Près de 900 000 euros pour restaurer l'église

La mairie espère réaliser des travaux de réfection sur son église, qui connaît des désordres à cause de l'humidité. L'ampleur des travaux dépendra du montant qu'arrivera à collecter la commune.



LA GAZETTE EN YVELINES

Pour réaliser l'ensemble des travaux qui seraient nécessaires, le montant serait de près de 900 000 euros TTC.

La municipalité travaille actuellement sur le lancement d'importants travaux de rénovation de l'église Saint-Germain - Saint-Clair. A quelques pas de la maison d'Émile Zola, cette église édifiée en 1635 souffre de plusieurs désordres dont la plupart ont pour origine le problème d'humidité du bâtiment. Mais la commune ne peut financer seule les travaux...

« *Il y a toujours eu un problème d'humidité, qui remonte par capillarité dans la pierre, à cause en partie des sources qui sont nombreuses à Médan* », explique Laure Bathgate (SE) conseillère municipale au patrimoine, qui s'appuie sur des archives mentionnant de l'humidité dès 1879. Cette dernière cause des dégâts visibles à l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice : « *Il y a des pierres qui s'effritent un peu partout et des problèmes de fissures* ».

Partant d'un diagnostic de l'église réalisé récemment par un architecte, le coût total des travaux se chiffrerait à près de 900 000 euros TTC. « *Pour nous, c'est une somme énorme* », concède Laure Bathgate. L'objectif de la mairie, exposé par l'élue, est désormais de « *réussir à collecter assez d'argent pour pouvoir faire un maximum de travaux et sauver ce patrimoine* ».

En bref

VALLEE DE SEINE Essor : bientôt des rencontres « business » au golf

Lancée en juin 2017, Essor, jeune association d'entreprises, a passé le cap des 100 adhérents. Elle va créer une seconde association pour faire des affaires en jouant au golf.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Nous représentons 2 800 salariés, pour 325 millions d'euros de chiffre d'affaires », se félicite Paul-Marie Edwards, le président d'Essor.

Depuis son lancement en juin dernier, Essor, association d'entreprises de vallée de Seine basée aux Mureaux, commence à trouver ses marques. Elle propose désormais des conférences-débats chaque mois, la prochaine étant le 16 mars autour de la formation, et souhaite lancer prochainement une association destinée à aider les chefs d'entreprise ayant déposé le bilan.

« Beaucoup de gens jouent au golf »

Une autre association est aussi en cours de création : celle-ci vise à organiser des rencontres d'affaires au golf. « *Beaucoup de gens jouent au golf dans la région,* fait remarquer Paul-Marie Edwards, président d'Essor et patron de la société gargenvilloise de portes automatiques Saphir. *On va créer une association : Golf, business et gastronomie.* »

Il compte également renforcer les sessions d'échanges de cartes de visites entre adhérents, Essor étant, selon lui, « *une asso de business* » avant tout. Huit mois après sa création, Essor regroupe aujourd'hui une centaine d'entreprises adhérentes. « *Sans compter les très gros adhérents, qui fausseraient les chiffres, nous représentons 2 800 salariés, pour 325 millions d'euros de chiffre d'affaires* », se félicite Paul-Marie Edwards.

En bref

MEZIERES-SUR-SEINE

Faute de quorum, le débat d'orientation budgétaire reporté

La majorité n'ayant pas assez d'élus pour assurer le quorum, les élus d'opposition ont quitté le conseil municipal.

Le dernier conseil municipal du jeudi 15 février n'a pu avoir lieu faute de quorum. Alors que le Débat d'orientation budgétaire (Dob) figurait à l'ordre du jour, l'opposition, constatant que le quorum n'était pas atteint sans elle, a décidé de quitter la séance.

Sur les 21 membres de la majorité, seuls 12 étaient présents ce soir là, et l'opposition comptait cinq élus. « *J'ai pris la parole pour interpeller le maire sur le fait qu'il n'avait pas le quorum dans son groupe, notamment sur un sujet important comme le Dob,* raconte l'élu d'opposition, Franck Fontaine (LREM). *Du coup, toute l'opposition a quitté la séance.* »

Le maire DVD, Jean-François Fastré, juge cette « *attitude regrettable* », justement parce que « *le Dob était à l'ordre du jour et c'est un événement important* ». Et d'ajouter : « *C'est irrespectueux pour l'ensemble des Mézièrois et irresponsable car le Dob détermine le vote du budget.* » Le conseil municipal a donc été reporté à ce mardi 20 février, et le quorum ne sera plus nécessaire. « *Il y a déjà des élus qui ont dit qu'ils ne seront pas là car c'est les vacances* », assure Franck Fontaine.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE

Une plaque en hommage à la famille juive déportée

Emotion samedi dernier au 22 place du Marché au blé. En début d'après-midi, une plaque en mémoire de la famille Schimianski, déportée en 1944 a été dévoilée. L'aboutissement pour Thierry Andro, professeur d'histoire au collège George Sand de Magnanville et ses anciens élèves. Depuis un an, ils travaillaient sur la réhabilitation de cette famille, baptisée à tort famille Salomon. « *La plaque a été financée par les élèves ainsi que par les descendants des Schimianski* », souligne Thierry Andro. Une autre plaque devrait être apposée sur la tombe de la famille, au cimetière mantais.

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le collège du Bois d'Aulne rénové pour dix millions d'euros

Cette réhabilitation s'inscrit dans le programme pluriannuel d'investissements voté par le conseil départemental.

Poussière tombant du plafond, chauffage monté à l'envers, fuites,… Tel est le constat dressé par Audrey Foulliard, principale du collège du Bois d'Aulne lors d'une visite du président du conseil départemental Pierre Bédier (LR) jeudi 15 février. « *Il y a eu un geste architectural sympathique mais le collège n'est pas fonctionnel* », reconnaît Pierre Bédier. Construit en 1987, le collège n'a connu aucune rénovation d'ampleur depuis 30 ans.

Dix millions d'euros

A partir de 2021, des travaux de réhabilitation seront engagés pour une durée d'un an et un coût de dix millions d'euros. Cette « *restructuration lourde* » concernera notamment la réparation des toitures et le remplacement des fenêtres, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. L'établissement sera le seul du canton à être rénové.

« *La capacité d'accueil passera de 900 à 800 élèves,* explique le maire LR conflanais Laurent Brosse. *Mais sur le papier, cela nous permet d'être cohérent avec la capacité réelle.* » Lors de la dernière rentrée, le collège a accueilli 760 élèves.



CARRIERES-SOUS-POISSY Trente-deux mois pour ériger un centre cultuel, culturel et sportif

Le 2 février, l'Amicale franco-turque carriéroise s'est lancée, avec l'acquisition du terrain de 4 000 m², dans un projet ambitieux destiné à remplacer leurs locaux existants, tout proches.

« *C'est un travail de cinq ans, ça ne s'est pas fait comme ça !* » Mustapha Ozturk, président de l'Amicale franco-turque de Carrières-sous-Poissy depuis 2012, ne cache ni sa joie de pouvoir enfin lancer le projet, ni sa crainte face aux défis qui attendent l'association. Vendredi 2 février, il a signé l'acte d'achat d'une parcelle de 4 000 m² à l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa), aux côtés du consul de Turquie en France. Située avenue Vanderbilt, elle jouxte l'Institut médico-éducatif Notre école.

Le projet de l'Amicale franco-turque, chiffré à 5,4 millions d'euros, est colossal pour cette association d'environ 200 adhérents, qui en appelle aux dons. Autour d'elle gravite une communauté franco-turque estimée à « *1 500 à 2 000 personnes* » aux alentours. Deux bâtiments de plusieurs milliers de mètres carrés se répondront autour d'un patio et d'un jardin occupant un tiers de l'espace, l'ensemble accueillant 147 places de stationnement dont 114 au sous-sol.

Le premier bâtiment, composé de deux espaces accolés, comprendra d'un côté une mosquée, et de l'autre « *des classes pour les enfants en difficulté, avec des bureaux, des boutiques et des espaces culturels, avec un étage pour les hommes, un pour les femmes, et un pour la jeunesse* ». Dans le second bâtiment, « *il y aura une salle des fêtes et une salle de sport* » car « *beaucoup de femmes ne peuvent pas faire du sport dans une salle classique* » où les activités sont mixtes.

« *On est juste à côté de la cité (des Fleurs, Ndlr), les gens, au lieu de traîner dans la cité, ils peuvent venir faire du sport, boire un thé, faire un billard,* espère Mustapha Ozturk. *Même les membres de l'association ne croyaient pas qu'on arriverait à le faire dans des délais aussi courts. On ne va pas se voiler la face, avec tout ce qu'il se passe, les attentats, on est mal vus alors que dans notre religion, c'est interdit !* »

L'association naît en 1993, lorsque la communauté franco-turque de Carrières-sous-Poissy acquiert son espace actuel, fait d'un pavillon et d'un appenti, devenus aujourd'hui 730 m² en trois bâtiments aux fonctions similaires au découpage du projet de l'avenue Vanderbilt. Dès sa création, l'association est affiliée à Ditib, l'union turco-islamique des affaires religieuses. Emanation directe de l'Etat turc, elle fédère l'immense majorité des associations de binationaux turcs en Europe.

Le bureau de l'amicale décide également, après avoir envisagé de créer une SCI, de confier la propriété du terrain acheté en 1993 à l'Etat turc : « *On ne voulait pas avoir de problèmes pour la sécurité de la propriété.* » Entre la revente du terrain existant et l'achat de la nouvelle parcelle, l'association assure avoir investi la différence, 100 000 euros environ, sur ses fonds propres issus des dons des adhérents.

Ce déménagement n'est pas le fruit du hasard ou de la simple volonté des responsables de l'amicale. Il y a cinq ans, l'association découvrait en effet son expulsion à venir du haut de la rue de la Vigne blanche, l'Etablissement public foncier des Yvelines (Epfy, devenu Epfif depuis, Ndlr) l'informant qu'elle préemptera à moyen terme sur demande de l'Epamsa.

« *Je ne leur ai un peu pas laissé le choix de nous donner un lieu* », confie Mustapha Ozturk. Le maire d'alors, Eddie Aït (MR), leur propose des terrains qui ne leur conviennent pas. Son successeur, Christophe Delrieu (DVD), montre plus de volonté et va toquer fermement à la porte de l'Epamsa :



LA GAZETTE EN YVELINES

« Je ne leur ai un peu pas laissé le choix de nous donner un lieu », se rappelle le président de l'amicale, Mustapha Ozturk (à droite), de l'annonce de la préemption du local actuel.

« *C'est quelqu'un de parole* », loue le président de l'amicale.

« *Au départ, c'était vraiment mal parti* », se souvient-il aussi des premières rencontres avec l'Epamsa. « *Ce sont de bons négociateurs* », commente dans un grand sourire Denis Courtot, directeur de l'aménagement de l'Epamsa. « *On a discuté très longuement sur la mise au point de leur projet architectural, pour qu'ils respectent l'ambition architecturale qu'on a sur l'Eco pôle* », rapporte-t-il.

Le terrain a été vendu à un tarif similaire à « *celui fait aux autres acteurs économiques* », assure le directeur de l'aménagement. Quant aux 5,4 millions d'euros du projet, ils devraient être intégralement apportés par les membres de l'association et les fidèles. Une demande a bien été formulée à Ditib, mais « *ce n'est pas évident car tout le monde a des projets* » au sein des communautés turques en Europe.

Si le permis a été validé en juin, les délais sont serrés : six mois pour lancer le chantier, et 32 pour le finir. Il faudra sinon payer 5 % du montant total du projet en pénalités dans le cadre du règlement régissant l'Eco pôle. Le chef du chantier et ex-vice-président de l'amicale, Emin Kutbe, a « *quelques entreprises déjà* » recrutées pour le chantier. Il insiste sur « *l'appel très urgent aux dons* » de l'association désormais engagée dans une course contre la montre.

Une version longue de cet article sera publiée cette semaine sur lagazette-yvelines.fr.

Indiscrets

Ce maire a annoncé qu'après les élections municipales de 2020, il faudrait s'attendre à des augmentations d'impôts de la part de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), fondée en 2016 de la fusion de six intercommunalités. Face aux questions de son conseil municipal, faisant suite à un article de *La Gazette* évoquant les perspectives financières moroses de la nouvelle communauté urbaine, le maire villennois Michel Pons (DVD) n'a pas fait dans la dentelle.

« *Leur problématique interne, c'est la modicité de sa capacité d'épargne, et donc sa capacité d'investir sans dette. Forcément, ça va aboutir à de l'endettement,* commence-t-il en ex-adjoint aux finances. *Je crains, malheureusement, aussi, qu'il faille s'attendre à une augmentation de la fiscalité. Je ne dis pas cette année, l'an prochain non plus, mais à terme, ce ne sera pas possible autrement. On s'oriente vers la création d'une taxe foncière qui n'existe pas aujourd'hui.* »

Il a dû être passablement surpris par certains de ses questionneurs qualifiés de simples « *habitants* » et pourtant bien plus que ça. Interrogé en vidéo sur le Grand Paris par *Le Parisien* il y a quelques jours, le président du conseil départemental Pierre Bédier (LR) a pu reconnaître certaines têtes bien connues, très loin d'être des citoyens lambda.

Ainsi, les deux premiers interviewers citoyens du *Parisien*, présentés comme « *habitant de* » Vernouillet et Carrières-sur-Seine, n'étaient en effet nuls autres que Jean-Pierre Grenier, militant écologiste associatif connu comme le loup blanc en vallée de Seine, et David Reinhardt, directeur de la communication de la mairie communiste de Limay.

Suivent ensuite un élu maurepasien de gauche, à l'étiquette politique non indiquée, puis une « *habitante* » de Chatou, en fait nulle autre qu'une parent d'élève la présidente de la FCPE dans cette commune. Interviennent ensuite le président de la FCPE des Yvelines, et un membre du collectif de voyageurs du RER A, cette fois-ci signalés comme tels par *Le Parisien*.

L'extrême ponctualité du maire FN de Mantes-la-Ville est l'un de ses traits les plus saillants. Visible à ses conseils municipaux débutant toujours à la minute fixée par la convocation, il s'est à nouveau manifesté lors d'une récente réunion des riverains de la rue de Dammartin (à lire bientôt dans *La Gazette*, Ndlr) prévue à 20 h 30. Ce soir-là, à 20 h 31, Cyril Nauth indique attendre encore un peu, mais tourne en rond, l'air pincé.

20 h 32, il reprend la parole : « *Bon, on va donner deux minutes... mais pas davantage.* » Là où nombre de ses homologues auraient discuté aimablement avec leurs administrés, le maire mantevillois s'assoit, visage fermé. Deux minutes après, et pas une seconde de plus, la réunion commence. Et tant pis pour les retardataires : à Mantes-la-Ville, la ponctualité pointilleuse règne désormais en maître, loin de la pratique culturelle des Français, peuple d'éternels retardataires.



VILLENNES-SUR-SEINE Conseil municipal : « pas de majorité » mais une « union » jusqu'aux élections

Jeudi dernier, la municipalité villennoise est redevenue gouvernable pour le maire. Il a congédié une adjointe, et fait entrer le groupe d'opposition au sein de l'exécutif.





LA GAZETTE EN YVELINES

La liste de Pierre-François Degand (à gauche) gagne deux adjoints : lui-même aux affaires scolaires, et Katia Lefeuvre (à droite) à la communication et à la transition écologique.

« *Les tensions ne vont pas disparaître comme ça, mais on a un devoir vis-à-vis des Villennois.* » La phrase est du tout juste ex-opposant, Pierre-François Degand (LREM), devenu adjoint aux affaires scolaires jeudi soir à la place de Valérie Thomassen. Cette dernière a été éjectée non sans un discours de départ fracassant (voir encadré) portant notamment sur les accusations formulées ces derniers mois, à son encontre, par des agents des écoles envisageant même de porter plainte.

Depuis le mois de décembre, et un funeste conseil municipal où le maire Michel Pons (DVD) a vu toutes ses délibérations être rejetées, la commune n'était plus gouvernable faute de majorité politique. Le conseil du jeudi 15 février était l'occasion pour cet édile vacillant de retrouver sa stature de maire. Il y est parvenu, au prix d'un remaniement destiné à ce que chacune des trois listes des élections municipales de 2014 soit représentée au prorata des suffrages récoltés au premier tour.

La liste de Jean-Michel Charles (DVD) en a fait les frais : Olivier Hardouin, 1er adjoint expulsé il y a un an, reste simple conseiller municipal, et Valérie Thomassen perd sa fonction d'adjointe. La liste menée par Pierre-François Degand gagne deux adjoints : lui-même, aux affaires scolaires, ainsi que Katia Lefeuvre, sa femme (mariés en 2008, ils étaient déjà tous deux conseillers municipaux, Ndlr), désormais chargée de la communication et de la transition énergétique et écologique.

Ce jeudi soir, le conseil municipal est quasiment au complet, tandis qu'une vingtaine de personnes sont présentes dans le public, dont l'ancien maire SE François Gourdon, venu assister à l'établissement de cette trêve entre trois de ses anciens adjoints. S'il souhaite « *que ça se calme et que ça s'arrange* », il n'a pas vraiment goûté le manque de formalisme de l'élection des deux nouveaux adjoints par le conseil, une fois votée l'éjection de Valérie Thomassen.

« *Je suis stupéfait du vote : où est l'appel à candidatures ? Pour moi, c'est illégal. Et on compte les bulletins avant de les toucher ! Je n'ai jamais vu ce manque de respect des procédures* », s'étouffe-t-il en sortant de l'hôtel de ville. Maire jusqu'en 2014, il regrette « *de voir après 25 ans une telle déchirure* » entre ses trois anciens adjoints. « *J'étais l'un des demandeurs de la fusion entre deux listes, et je vois que les deux listes se déchirent* », note-t-il de l'alliance des listes Pons et Charles.

« Un déni de démocratie »

Pour le premier, « *il n'y a pas de majorité* » mais « *une union municipale* », confie Michel Pons à la fin du conseil. Le second, dont la liste perd deux adjoints en comptant Olivier Hardouin, jamais remplacé, a exprimé « *regret et tristesse* » lors du vote de l'éviction de Valérie Thomassen. Selon lui, cette dernière « *sert de fusible* » alors qu'elle « *ne mérite pas cette rupture brutale de sa vie d'adjointe pour laquelle elle s'est tant donnée* ».

Des 28 voix du conseil municipal, 15 vont à la démission de l'adjointe aux affaires scolaires, puis 19 pour Pierre-François Degand, et 18 pour Katia Lefeuvre. « *Une majorité s'est fortement dégagée* », se félicite Michel Pons, qui rappelle : « *J'ai proposé il y a plusieurs semaines qu'on forme un bureau représentatif* » de toutes les tendances pour « *travailler dans l'union, la solidarité* », car « *c'est ce qu'attendent les Villennois* » afin de terminer « *dans le calme et l'efficacité* » les projets engagés.

Pourtant, tout au long du conseil, les désaccords se font jour, lors des débats entourant plusieurs délibérations. Jusqu'à une intervention du tout nouvel adjoint, quant à une délibération liée aux tarifs du golf, posée sur table (et non envoyée cinq jours avant aux conseillers, Ndlr). « *Dans la nouvelle gouvernance, on avait demandé que ces délibérations n'arrivent pas à la fin* », remarque Pierre-François Degand, prouvant par la pratique qu'il garde sa « *liberté de penser* », comme il l'indique ensuite en aparté. Le maire bat sa coulpe : « *Tu as raison sur le principe.* » Cette majorité de bric et de broc tiendra-t-elle jusqu'aux élections municipales ? Car la campagne est officieusement lancée, avec déjà deux duos de prétendants : Pierre-François Degand et Katia Lefeuvre d'un côté, Olivier Hardouin et Valérie Thomassen de l'autre (tous deux sont adhérents LREM mais dans une démarche municipale « *apolitique* », Ndlr). Aucun n'est officiellement déclaré, mais selon nos informations, chacun des deux duos y réfléchit.

« *Pour moi, c'est un déni de démocratie, je trouve que c'est irrespectueux pour les Villennois,* lâche justement Olivier Hardouin à la sortie du conseil municipal. *Aujourd'hui, ce que fait le maire est de dire "je prends l'opposition et je leur donne des postes d'adjoints" : il ne faut pas s'étonner, après, si les gens vont de moins en moins voter.* » D'ici à 2020, il prédit au petit monde politique villennois « *deux années aussi agitées que les deux dernières* ».

La prédiction est aussi celle que l'ancien maire François Gourdon adresse au « *microcosme* » politique de Villennes-sur-Seine. « *Pour moi, un nouveau va arriver, exactement comme je suis arrivé il y a 25 ans,* analyse-t-il dans un parallèle historique. *C'est dans l'air du temps de ne pas être dans le système, un jeune dynamique et apolitique arrivera...* »

Valérie Thomassen défend son bilan dans les écoles

Adjointe aux affaires scolaires jusqu'au dernier conseil municipal, Valérie Thomassen était mise en cause par des agents des écoles communales dans la précédente édition de *La Gazette,* dans laquelle Michel Pons niait tout « *lien direct* » entre cette affaire et l'éviction de son adjointe. Valérie Thomassen a souhaité défendre son bilan dans nos pages, comme elle l'a fait au conseil municipal. Elle assure s'être fortement impliquée auprès des agents, en septembre, suite à des courriels de responsables pédagogiques.

Suivent plusieurs tentatives pour « *remettre de l'ordre* » au sein de « *pratiques non conformes* ». Mais la bronca de la petite vingtaine d'agents des écoles devient virulente et atteint le maire, qui ne la soutient pas. Doublée de la nécessité d'avoir un poste à proposer, la grogne a eu raison d'elle, estime l'ex-adjointe : « *Je pense que le prétexte des dames de service l'a encouragé à vouloir me démettre de mes fonctions.* »

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Un retour à la normale pour La pierre blanche

Après l'évacuation des 320 Tibétains dormant dans des tentes, l'association s'occupe désormais de 180 Tibétains. Elle a engagé une réflexion sur son dispositif d'insertion.



LA GAZETTE EN YVELINES

Ils étaient plus d'une centaine de personnes à s'être rassemblées jeudi 15 février à la salle des fêtes pour célébrer le nouvel an tibétain, organisé par l'association La pierre blanche.

Ils étaient plus d'une centaine de personnes à s'être rassemblées jeudi 15 février à la salle des fêtes pour célébrer le nouvel an tibétain, organisé par l'association La pierre blanche. L'association, qui œuvre à l'intégration et l'insertion d'environ 350 personnes, dont 180 Tibétains, a désormais engagé une réflexion sur son rôle et son dispositif.

« *On respire* », commente Hugues Fresneau, directeur de l'association, de la situation actuelle. Jusqu'à la mi-décembre, 320 Tibétains avaient été hébergés dans des tentes avant d'être évacués vers des centres d'hébergement à Paris, Cergy (Val-d'Oise) et Saint-Germain-en-Laye. « *A notre connaissance, il n'y a pas de campement qui s'est reformé* », poursuit-il.

Désormais, les nouveaux arrivés sont orientés directement vers Paris. « *Nous en avons vu revenir, mais c'est marginal,* souligne Hugues Fresneau. *Le fait que les personnes aient des solutions rapides une fois en centre d'hébergement y est pour beaucoup.* »

L'association souhaite maintenant se concentrer sur les conditions d'accueils des réfugiés et migrants, notamment au sein du centre d'hébergement d'urgence : « *Cela ne fait qu'un mois qu'on a le chauffage au Pointil.* »



EPONE Quelques jours de travail en mairie pour les décrocheurs scolaires

Une initiative du collège Benjamin Franklin et de la commune permet à des élèves exclus temporairement de l'établissement d'intégrer un service municipal pour quelques jours.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Un élève exclu temporairement du collège Benjamin Franklin a par exemple passé plusieurs jours avec la police municipale épônoise.

Un dispositif innovant de réinsertion scolaire est mis en place par la municipalité épônoise et le collège Benjamin Franklin situé sur la commune. Une convention a été passée entre les deux, qui permet à des élèves exclus temporairement de l'établissement scolaire d'intégrer un service de la ville pendant plusieurs jours. L'objectif de la commune est de participer à la lutte contre le décrochage scolaire.

« *On insère l'élève dans un service municipal de la ville, après que le collège ait vu si ça valait le coup et en accord avec l'élève et sa famille* », décrit Ivica Jovic (LR), adjoint aux affaires scolaires et à la jeunesse. Ce passage du collégien dans les services peut durer « *une semaine maximum, voire une ou deux journées* », en fonction du temps d'exclusion.

Un premier jeune avec la police municipale

Pour l'instant, ce dispositif n'a été mis en pratique qu'une seule fois. Un collégien a passé quelques jours en compagnie des policiers municipaux épônois au cours du premier trimestre de l'année scolaire. D'après l'élu, le choix du service que le jeune intègre dépend du degré de décrochage de l'enfant, de son comportement… « *Là par exemple, le proviseur a conseillé la police municipale parce que l'élève avait besoin de structure* », explique-t-il.

Pendant cette « *mission pédagogique et éducative* » au contact des services municipaux, le collégien a « *des petites tâches à faire* », « *on fait des entretiens avec lui* », détaille l'adjoint. Et de préciser l'essentiel : « *On lui consacre du temps.* » L'occasion aussi pour l'élève de découvrir le travail quotidien des agents de la commune, de la police municipale pour ce premier exemple.

« Dernier recours »

« *C'est un travail de remise en question de l'enfant, pour lui favoriser une meilleure réinsertion scolaire et essayer de lui réinculquer une vie citoyenne normale, de le responsabiliser,* avance-t-il. *On essaye de faire tout pour que le moins d'enfants possibles échappent à une certaine trame. Ce dispositif est un peu le dernier recours.* »

Si un seul élève en a bénéficié à ce jour, l'adjoint aux affaires scolaires espère que l'expérience sera renouvelée : « *On attend les demandes du collège et on est là pour les satisfaire au maximum.* »

Cette mesure vient compléter les différentes actions associant collège et municipalité, comme l'aide aux devoirs, dont l'objectif global est la « *lutte contre le décrochage scolaire* ». Il espère aussi qu'après ces quelques jours au sein des services municipaux, « *on va les toucher pour qu'ils viennent dans notre centre ado* ».

En bref

LIMAY Les lycéens plaident pour l'éducation pour tous

Depuis le début de l'année, les élèves de premières professionnelles du lycée Condorcet ont préparé leurs plaidoyers en faveur de l'éducation pour tous, qu'ils ont présentés devant jury et élèves.



LA GAZETTE EN YVELINES

« L'école ne doit pas être une chance pour certains et pour d'autres non, elle doit être une opportunité pour tous », soulève l'une des finalistes.

Le lycée Condorcet organisait mercredi 14 février la finale de la 4e édition de son concours de plaidoiries. Pendant des prises de paroles, devant une centaine d'élèves et un jury composé notamment de deux avocates, les finalistes, en premières professionnelles, ont plaidé pour le droit à l'éducation pour tous les enfants du monde.

« Moment chargé d'émotion »

« *Depuis le début de l'année, toutes les premières professionnelles ont écrit des plaidoyers*, explique Havin Baykan, élève en première commerce. *Aujourd'hui, ils viennent plaider leur cause.* » Chacun à leur tour, les lycéens ont donc défendu avec passion l'éducation pour tous à grand renfort de citations, d'exemples, et de bonnes phrases.

« *L'école ne doit pas être une chance pour certains et pour d'autres non, elle doit être une opportunité pour tous* », soulève l'une des finalistes. Comme elle, plusieurs ont fait remarquer que « *nous avons cette chance [d'aller à l'école] tous les jours et nous ne nous en rendons même plus compte.* »

La proviseure de l'établissement, Anaya Abbadi, « *bluffée* » de la prestation de ses élèves, loue un « *moment chargé d'émotion* » et apprécie également que cela leur permette de « *développer des compétences de prise de parole face au public* ».

VALLEE DE SEINE Cyril Nauth attaque Pierre Bédier, qui répond au maire FN

L'édile FN s'en prend au président LR du Département dans un communiqué, l'accusant de préférer les mosquées aux écoles. Pierre Bédier déplore en réponse la « nullité » de Cyril Nauth.

Entre le maire FN de Mantes-la-Ville Cyril Nauth, élu en 2014, et le très mantais président LR du conseil départemental Pierre Bédier, les hostilités n'ont jamais cessé. Elles viennent cependant d'atteindre un nouveau sommet, par l'intermédiaire de deux communiqués envoyés à quelques jours d'intervalles par chacun des premiers concernés. L'un est accusé par l'autre de « *clientélisme* », qui lui renvoie au visage son « *incompétence* » et ses « *trois* » mosquées.

Le 2 février, l'Amicale franco-turque de Carrières-sous-Poissy acquiert un terrain destiné à un centre cultuel, culturel et sportif (voir article p. 6), dans le cadre d'une opération d'aménagement menée par l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa). Le 5 février, la vente est rapportée par le site internet *Temps Réel 78*.

« Une opération de clientélisme »

Le 7 février, un communiqué de presse, cosigné par Cyril Nauth et la nouvelle secrétaire départementale du FN des Yvelines, Mathilde Androuët, attaque frontalement Pierre Bédier. Ce dernier est ainsi jugé responsable, comme président de l'Epamsa, de la vente carriéroise, comme de ses déboires pour trouver un terrain pour un groupe scolaire : prévu à Mantes université, celui-ci a été supprimé dans le cadre du réaménagement du quartier en cours de chantier.

Titré « *Pierre Bédier préfère construire des mosquées plutôt que des écoles* », le communiqué dénonce « *une opération de clientélisme* » plutôt « *que d'aménagement du culte* ». Pour le maire de Mantes-la-Ville, la « *fin de non-recevoir* » opposée à la vente d'un terrain pour son école, « *laisse clairement entrevoir les priorités du groupe LR dans les Yvelines* ».

Mercredi 14 février, Pierre Bédier lui-même entre dans la danse des communiqués, en répondant par l'intermédiaire de l'Epamsa. Déplorant « *un communiqué aussi mensonger que risible* », Pierre Bédier précise que cette vente « *n'appelait de [sa] part aucune intervention ni aucune décision* », et avait « *d'ailleurs été engagée* » avant qu'il ne reprenne la présidence de l'organisme public. Si le terrain de l'école « *n'est plus disponible à la vente* », c'est « *en raison de la refonte du projet Eole* ».

« Aussi mensonger que risible »

Alors, « *Monsieur Nauth cherche à faire diversion pour masquer son incompétence* », fustige-t-il, avant de se gausser de « *la nullité* » de l'élu FN : « *Il a fait campagne sur le "zéro mosquée", il en a eu trois ; il a promis un groupe scolaire, il n'en a eu aucun !* » Regrettant « *la plus basse indignité* » dont Cyril Nauth ferait ainsi preuve, il conclut sans ironie : « *Il y a des limites à la polémique !* »





LA GAZETTE EN YVELINES

Pierre Bédier (à gauche) est accusé de « clientélisme » par Cyril Nauth (à droite), à qui le président du Département renvoie au visage son « incompétence » et ses « trois » mosquées.

Cette passe d'armes n'a pas été la seule qu'a connue le maire FN de Mantes-la-Ville à ce sujet. Le 10 février, il résume sur Twitter « *la politique de Pierre Bédier* » à « *des logements, des mosquées, des logements, des mosquées… Quelle belle vision pour les Yvelines* ». Il s'attire les foudres du prédécesseur de Mathilde Androuët à la tête du FN des Yvelines, François Siméoni. « *Au FN, la politique est plus simple* », lui répond-il, détaillant : « *les mosquées, les mosquées, les mosquées…* »

MANTES-LA-JOLIE Clients et commerçants prennent leurs repères sur le nouveau marché

Le marché du Val Fourré a déménagé sur son nouvel emplacement le mardi 13 février. Clients et commerçants sont globalement ravis de ce changement, même si quelques points noirs subsistent.

Historiquement situé sur la dalle du Val Fourré, que la municipalité souhaite rénover, le marché est désormais sur son nouvel emplacement de 15 000 m² en face du collège André Chénier, le long de la rue Denis Diderot. Dans le froid du 13 février au matin, ils sont près de 300 commerçants à attendre d'être appelés par le placier à travers son mégaphone pour découvrir la place qui sera désormais la leur. Alors qu'approche 11 h, seuls quelques rares étals sont installés et nombreux sont ceux à attendre d'être placés.

Reporté plusieurs fois depuis son annonce, le déménagement du marché du Val Fourré a finalement eu lieu la semaine dernière. Ce mardi 13 février, premier jour de marché, marquait aussi la découverte pour les commerçants de leurs nouvelles places. Parmi eux, dont certains travaillent sur le marché depuis de nombreuses années, plusieurs se montrent satisfaits du déménagement mais d'autres fustigent l'organisation, dans l'allocation des places et la thématisation des allées. Ce dernier point rencontre par ailleurs un franc succès chez les clients.

« *Il n'y a pas d'organisation, c'est le bordel. On nous a dit de venir à 8 h, mais le placement a commencé à 10 h* », regrette peu surpris Toufik, marchand de produits orientaux depuis 10 ans sur la dalle, qui vient de se voir désigner son emplacement. Et d'ajouter dans un sourire : « *Mais bon, c'est le marché.* » Autour de lui, des groupes d'une trentaine de commerçants suivent les placiers dotés de bombes de peinture, qui leur désignent l'emplacement où ils pourront ériger leurs étals.



LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est bien, ce n'est pas mélangé, les vêtements sont d'un côté, l'alimentation de l'autre, apprécie un habitué du marché. C'est plus facile pour faire ses courses et on ne perd pas de temps. »

Des allées thématiques

Alors que de nombreux marchands attendent encore autour de lui de savoir où s'installer, Brahim s'apprête à déployer son commerce de textile pour homme. Pour ce dernier, les quelques difficultés d'organisations vont de pair avec le déménagement du marché. « *C'est obligé qu'il y ait quelques galères avec un changement de marché,* note Brahim, du haut de son expérience d'une vingtaine d'années au marché du Val Fourré. *Après, ça prendra quelques temps pour prendre nos repères.* »

Lahcen, commerçant de bijoux, juge comme d'autres que tout s'est « *très bien passé* », dans « *l'ordre et la discipline* » rythmés par les placiers. « *La preuve, il n'y a pas eu de débordement* », sourit-il, devant ses tréteaux. Comme Lahcen, nombreux sont ceux à être satisfaits de ce nouvel espace de 15 000 m². « *On est content, on se dit que ça va mieux se passer,* espère-t-il, lui qui quitte sans regret la dalle du Val Fourré. *Ça va changer l'image du marché, pourvu que ça dure.* »

Un vendeur de lingerie, présent à Mantes-la-Jolie depuis plus de 30 ans, ne cache pas son irritation et estime quant à lui que « *l'attribution des places a été faite à la tête du client* ». Ce dernier, arrivé à « *7 h 30* » et qui indique avoir eu sa place à « *15 h* », assure que « *beaucoup ne sont pas contents de la manière dont ça s'est passé et de leur emplacement* ». Comme lui, plusieurs regrettent la mise en place d'allées par types de produits vendus : « *Ils auraient pu dispatcher un peu. A côté de moi, j'ai des commerces qui font la même chose, c'est de la concurrence déloyale.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est obligé qu'il y ait quelques galères avec un changement de marché, note un commerçant. Après, ça prendra quelques temps pour prendre nos repères. »

Pourtant, sous le soleil du vendredi 16 février, deuxième jour de ce nouveau marché, les clients notent tous cette disposition dans la liste des points forts. « *C'est bien, ce n'est pas mélangé, les vêtements sont d'un côté, l'alimentation de l'autre,* apprécie Brahim, habitué du marché du Val Fourré auquel il se rend trois fois par semaine. *C'est plus facile pour faire ses courses et on ne perd pas de temps.* » Linda, sac de courses en main, souligne elle aussi que « *regrouper par thème* » est « *plus pratique* ».

Ce vendredi, le déménagement du marché fait l'unanimité chez les acheteurs. « *Je trouve que c'est mieux, il y a plus d'espace pour circuler* », considère Linda, mantevilloise. Complété par une habitante de Mantes-la-Jolie : « *Ça n'a rien à voir [avec l'ancien emplacement], c'est propre et bien rangé.* » Au rang des craintes systématiquement évoquées, figure cependant la question du manque de stationnement.

Plusieurs racontent la difficulté de trouver une place pour se garer. « *Le manque de places de parking est contraignant* », soulève Linda, qui s'estime chanceuse d'avoir trouvé un endroit où se garer de l'autre côté de l'avenue du Général de Gaulle. Brahim fait noter que le parking de la dalle permet à de nombreux automobilistes de se garer : « *Si ils le ferment, ça va être la galère.* »

nexity une belle vie immobilière

PROFITEZ DU PRINTEMPS
POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE
DANS LES YVELINES

VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC / 78



Oréa

MAISONS DE
3 À 5 CHAMBRES

OFFRE RARE
DANS L'OUEST PARISIEN

01 85 55 11 11
Prix d'un appel local
depuis un poste fixe

DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store

nexity.fr

DPS les indés // Siret 390 295 244 00011 - Document et illustration non contractuels. Illustrateurs : Romain Darnay, ARKA STUDIO. Crédit Architecte : GERU. Nexity Domaines Féréal RCS Nanterre 415 120 955. 10 rue Marc Bloch - TSA 90105 - 92613 CLICHY Cedex - FRANCE. SNC au capital de 15 000 €. Février 2018.

YVELINES Dix-huit contrôles routiers simultanés à la veille des vacances

Pour repérer les comportements dangereux au volant, la Direction départementale de la sécurité publique avait déployé un important dispositif policier.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Avant la prise de stupéfiants ou d'alcool, on retrouve surtout la vitesse excessive, le téléphone au volant ou encore la ceinture de sécurité qui n'est pas attachée », énumère Laure-Anne Chesneau, commissaire.

Vendredi 16 février, soirée de départ en vacances. En prévision de l'affluence du trafic, un important dispositif policier a été déployé par la Direction départementale de la sécurité publique yvelinoise. Dans chacune des neufs circonscriptions du département, deux axes stratégiques ont été choisis afin de mener, pendant deux heures, un contrôle routier. Au total, les 64 policiers engagés ont contrôlé 234 véhicules.

Il est un peu moins de 17 h lorsque le dispositif se met en place au rond-point de la Nourrice, à la sortie de Montesson, sur la circonscription saint-germanoise. Une dizaine de policiers, ainsi que deux motards prennent place autour des quatre entrées du rond-point. « *L'idée c'est de montrer qu'il y a une présence policière* », explique Laure-Anne Chesneau, commissaire à Saint-Germain-en-Laye.

Pour les effectifs déployés, l'objectif est simple. « *Nous sommes à la recherche des comportements dangereux* », poursuit la commissaire. Et d'énumérer : « *Avant la prise de stupéfiants ou d'alcool, on retrouve surtout la vitesse excessive, le téléphone au volant ou encore la ceinture de sécurité qui n'est pas attachée.* »

Des incivilités « *classiques* », pour lesquelles selon la fonctionnaire, il n'y a pas de profil type : « *Pour le téléphone au volant, cela peut être le cadre qu'on contrôle qui va nous dire qu'il était avec un client. Ou encore un médecin en ligne avec un patient. Cela concerne tout le monde.* » Le contrôle portait également sur les éléments d'un « *contrôle de base* » : assurance, contrôle technique à jour et plaque d'immatriculation aux normes pour les deux-roues.

Pas de profil-type

Elle remarque toutefois que « *le comportement des automobilistes a changé* ». Elle précise : « *On voit de plus en plus de téléphones reliés par Bluetooth et donc moins de téléphones au volant. Mais le danger premier reste la perte d'attention.* »

Lors de cette opération, 19 véhicules, dont un scooter ont été contrôlés et 13 conducteurs verbalisés. A l'échelle du département, ce sont 36 infractions qui ont été relevées pour des défauts d'assurance ou de contrôle technique ou encore pour l'utilisation du téléphone portable au volant. Quatre personnes ont été interpellées pour conduite sans permis de conduire, une pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique et une pour détention de stupéfiants.

CARRIERES-SOUS-POISSY Ils arrivaient de Poissy en train et cambriolaient les appartements

Quatre appartements avaient été cambriolés le 14 mars dernier. Les auteurs ont pu être identifiés grâce à la vidéosurveillance de la gare SNCF de Poissy.

Dans la matinée du 14 mars dernier, quatre appartements situés au deuxième étage d'un immeuble de la rue de la Senette, dans le quartier des Bords de Seine, étaient cambriolés, principalement pour des bijoux et du matériel multimédia. Après plusieurs mois d'enquête, les jeunes voleurs ont été interpellés mercredi dernier par le groupe de lutte contre les cambriolages du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine.

Leur trace a été retrouvée grâce à l'exploitation des bandes de vidéosurveillance de la gare de Poissy. Elles permettaient d'identifier parmi un groupe de jeunes, les présumés cambrioleurs, âgés de 17 et 18 ans et originaires de Paris. Sur la vidéo, les deux complices quittent la gare en direction de Carrières-sous-Poissy et y reviennent une heure plus tard, leur butin visible dans les bras.

Lors de la perquisition au domicile du plus jeune suspect, les vêtements qu'il portait lors des cambriolages ont été découverts. Il a d'abord nié avant de reconnaître les faits. Son complice, déjà emprisonné à Bois-d'Arcy pour des faits similaires, a également reconnu les faits. Le jeune mineur a été déféré devant le parquet de Paris en vue d'une mise en examen.

GOUSSONVILLE Dix-neuf ans de prison en appel pour l'abbé violeur

Sa peine a été alourdie en appel. Vendredi 16 février, la cour d'appel de Nanterre (Hauts-de-Seine), a condamné l'ancien directeur de l'école Notre-Dame de la Sablonnière à 19 ans de réclusion criminelle pour viols aggravés sur une enseignante et son amie, indique *Le Parisien*. Les faits avaient été commis en 2009 et 2010.

Selon le quotidien francilien, les victimes l'accusaient d'avoir usé de son ascendant psychologique pour arriver à ses fins. Il abordait avec elles des agressions sexuelles, réelles ou non, que celles-ci auraient subies par le passé et les leur faisait revivre pour, expliquait-il, qu'elles puissent les dépasser.

Le 5 mai 2017, la cour d'assises des Yvelines avait condamné le quadragénaire à une peine de 16 ans de réclusion criminelle. Il avait été interpellé par les gendarmes de la section de recherche de Versailles dans un couvent, mis en examen et écroué en 2014.



VALLEE DE SEINE « Coup de filet » contre le trafic de cannabis de la cité des Fleurs

Deux opérations menées la semaine dernière ont abouti à l'interpellation de huit personnes, la saisie d'une vingtaine de kilos de résine de cannabis et de 14 000 euros en espèces.



LA GAZETTE EN YVELINES

Lors de la deuxième opération, 18,75 kilos de résine de cannabis ont été retrouvés chez une « nourrice ».

Belle prise pour les enquêteurs du groupe de lutte contre les stupéfiants du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine. Lors de deux opérations menées le mardi 13 février et le samedi 17 février entre Achères et Carrières-sous-Poissy, une vingtaine de kilos de résine de cannabis et 14 000 euros en espèces ont été découverts.

Tout commence le 13 février, avec l'interpellation d'un Achérois d'une trentaine d'années. Les policiers le soupçonnent de se livrer à un trafic de stupéfiants, explique *Le Parisien*. Leurs investigations permettent de remonter jusqu'à son fournisseur, un dealer carriérois connu des services de police. Ce dernier serait à la tête d'un point de deal au sein de la cité des Fleurs.

Quatre complices sont également identifiés grâce aux écoutes téléphoniques et à la surveillance mise en place. Chez la « *nourrice* » (personne chargée de stocker la drogue contre rémunération, Ndlr), un homme de 31 ans, deux kilos de résine de cannabis et d'herbe ont été saisis. Deux jeunes de 21 et 22 ans, ainsi qu'un mineur de 16 ans ont également été interpellés. Une voiture, 7 200 euros en espèces et 8 000 euros sur un compte bancaire ont été saisis. Les cinq adultes ont été incarcérés en attendant leur procès.

Nouvelle descente dans le quartier des Fleurs ce samedi 17 février. La veille, « *on a reçu de nouvelles informations comme quoi, suite à notre coup de filet, le produit a bougé et serait stocké dans une zone pavillonnaire pas loin des cités* », explique une source policière.

« De nouvelles informations »

Une adresse et un nom sont obtenus par les enquêteurs, qui se rendent sur place. C'est dans ce pavillon qu'ils découvrent 18,75 kilos de résine de cannabis ainsi que 1 000 euros en espèces. La « *nourrice* », un jeune Carriérois âgé de 22 ans, a été interpellé. Chez le dealer présumé, au sein de la cité, 300 grammes de cannabis ainsi que 6 000 euros seront saisis.

Les deux vingtenaires ont été placés en garde à vue et devraient être déférés ce mardi 20 février. « *Le premier est vraiment dans le profil de la nourrice, il est très peu connu, simple consommateur,* commente une source policière. *L'autre est déjà bien connu, bien qu'il soit jeune.* »

GARGENVILLE Après la collision, le conducteur prend la fuite

Un accident de la circulation s'est produit vendredi, en fin d'après-midi, au croisement de la RD 190 et de la rue Pasteur.

Accident de la circulation vendredi dernier, au croisement de la route départementale 190 et de la rue Pasteur. Plusieurs témoins indiquent qu'« *un utilitaire blanc avec des rayures rouges* » arrivait de la commune voisine d'Issou. En face, la conductrice d'une citadine s'apprête à tourner pour rentrer à son domicile rue Pasteur.

Selon ces mêmes témoins, le conducteur de l'utilitaire aurait « *doublé une voiture qui s'était arrêtée au feu rouge* », traversé le carrefour, avant de venir percuter la voiture qui s'était engagée pour tourner. La portière passager de cette dernière a été enfoncée et la vitre brisée.

Suite au choc, le conducteur de l'utilitaire aurait fait une marche arrière et pris la fuite en direction de Juziers. Choquée, la conductrice a été prise en charge par les sapeurs-pompiers de la caserne gargenvilloise.

EPONE
A court de carburant, il se fait interpeller

Il a été limité par la capacité de son réservoir. Samedi matin, peu avant 6 h, les effectifs de la brigade anticriminalité ont intercepté un automobiliste au niveau de la sortie 11, dans le sens Paris- province.

Le conducteur avait été signalé pour un refus d'obtempérer commis dans le dixième arrondissement de Paris. Mais la fin de la course-poursuite aura une dimension particulière puisqu'à court de carburant, l'automobiliste n'aura pas d'autre choix que d'arrêter sa voiture. Lors du contrôle, les policiers constatent également qu'il est en défaut de permis de conduire. L'homme a été ramené au commissariat mantais.

MANTES-LA-JOLIE
Il reconnaît avoir vendu cinq kilos de cannabis

En début de semaine dernière, un jeune homme d'une vingtaine d'années a été interpellé dans le quartier du Val Fourré, relate *Le Parisien*. Il a été surpris par les enquêteurs alors qu'il se livrait à un trafic de stupéfiants. Ramené au commissariat, il a été placé en garde à vue. Le vingtenaire a reconnu vendre depuis juin 2017. Hiver oblige, il recevait ses clients dans sa voiture. C'est également là qu'il assurait les transactions. Il a expliqué avoir vendu cinq kilos de cannabis et réalisé 9 000 euros de bénéfices. Il devait être déféré en comparution immédiate devant le tribunal de Versailles vendredi 16 février.

PAVILLON ROYAL

NOUVEAU À SAINT-CYR-L'ÉCOLE, **DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT**



Un architecture contemporaine et élégante, mettant en scène des matériaux pérennes

- Une réalisation de 4 étages seulement , proposant 48 appartements neufs, déclinés du studio au 4 pièces
- Un quotidien facilité avec à distance piétonne, un supermarché, le centre commercial de la Fontaine Saint-Martin, le marché couvert du mail du Colonel Fabien
- Des établissements scolaires dans un rayon de 1 km : écoles maternelle et élémentaire, collège et lycée d'enseignement général

APPARTEMENTS	PRIX À PARTIR DE (2)
2 PIÈCES	184 000 €
3 PIÈCES	239 000 €
4 PIÈCES	319 000 €

Pour les 5 premiers réservataires
FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS (1)

ESPACE DE VENTE : **17 Avenue Jean Jaurès SAINT-CYR-L'ECOLE**

0 805 405 485 Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

SCI ST CYR 3 - Saint Cyr l'Ecole 44 bis rue Gabriel Péri - 813 199 809 00019 RCS Nanterre - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 11/2017. (1) Pour 1€ de plus, les frais de notaire sont pris en charge par la SCI hors frais d'hypothèque, de garantie bancaire et de règlement de copropriété. Offre valable pour les 5 premiers réservataires seulement. (2) Prix valeur au 16/02/2018. Offre non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours ou à venir, valable pour toute réservation d'un appartement situé dans la résidence Pavillon Royal dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation.

FOOTBALL N2 : week-end de défaites pour la vallée de Seine

L'AS Poissy et le FC Mantois se sont tous les deux inclinés dans leur déplacement du week-end de National 2.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le FC Mantois a encaissé le but synonyme de défaite dans les arrêts de jeu, après 90 minutes de score nul et vierge.

Après une semaine sans rencontre à cause de la neige, les deux clubs de vallée de Seine engagés en National 2, le FC Mantois et l'AS Poissy, ont tous les deux chuté à l'extérieur ce week-end. Les Pisciacais perdent 2-0 sur la pelouse de la réserve du Losc et les footballeurs du Mantois sont battus par la plus petite différence (1-0) par la réserve du Havre. Pour les deux écuries, ces défaites mettent un coup d'arrêt à une période de mieux.

En s'inclinant contre les Lillois, Poissy retrouve la défaite, oubliée depuis le 25 novembre et deux victoires et deux nuls depuis. Pourtant, sur le papier, le Losc ne bénéficiait pas d'un avantage criant : les deux équipes évoluent en seconde moitié de tableau à quelques points d'écart et se battent pour le maintien. Quelques minutes après l'entame de cette rencontre du samedi 17 février, ce sont les Lillois qui ouvrent la marque sur penalty (16e minute).

« Penalty très sévère »

« Il aura fallu un penalty très sévère obtenu par le malin Balhouli pour permettre aux réservistes Lillois de prendre l'avantage », regrette l'AS Poissy sur son site internet. Le reste de la rencontre va ensuite rester sans but inscrit, jusqu'à l'approche du coup de sifflet final et un second but lillois dans les arrêts de jeu. *« Malgré une très bonne prestation, les coéquipiers de Fabien Raddas n'ont pas pu revenir à la marque malgré une seconde période volontaire »*, note l'AS Poissy.

Après cette défaite, les Pisciacais chutent au classement et se rapprochent dangereusement de la zone rouge. Ils sont actuellement premiers non-relégables mais comptent deux matchs de retard. La semaine prochaine sera justement dense en rencontres avec la programmation des matchs reportés : l'AS Poissy recevra Furiani le 24 février, avant de se déplacer à Saint-Maur-des-Fossés pour affronter les Lusitanos le 28 février.

Défaite dans les arrêts de jeu

Le FC Mantois a quant à lui perdu sa rencontre contre les réservistes du Havre, opposant direct au maintien et actuellement premier relégable, dans les toutes dernières secondes du match. Alors que le match nul sur un score vierge semble se diriger, Le Havre arrache la victoire à la 91e minute. *« L'équipe première perd 1-0 à la 91e minute alors que les locaux n'ont pas eu d'occasion,* regrette le FC Mantois sur son site internet. *Si ce n'est la seule du match sur un tir contré à l'entrée de la surface et le gardien pris à contre pied. »*

Malgré le revers du week-end, les sang et or sont toujours à la 12e position du groupe D de National 2, avec un petit point d'avance sur la zone rouge, et un match joué de plus que ses deux poursuivants. Samedi prochain, les footballeurs du Mantois auront à cœur de renouer avec la victoire avec la réception de Limoges, l'actuel sixième du championnat.

BASKET-BALL Troisième revers consécutif pour Poissy

Les Pisciacais se sont à nouveau lourdement inclinés : ce week-end ils ont perdu (83-63) contre le leader.

La Poissy basket association n'arrive pas à retrouver le chemin de la victoire en Nationale 2. Après la lourde défaite de la semaine dernière contre Berck (51-90), les Pisciacais se sont ce week-end inclinés sur le parquet de l'Aurore de Vitré. L'opposition s'annonçait relevée contre le désormais leader de la poule, et Vitré s'est donc logiquement imposé (83-63).

Premier relégable

Vitré va rapidement prendre le match en main et mener 23-18 dès la fin du premier quart temps. Un écart qui va grandement se creuser jusqu'à la fin de la première mi-temps (39-27), puis dans le troisième quart temps (63-47) jusqu'au coup de sifflet final (83-63).

Après ce revers, les Pisciacais sont toujours premiers relégables de leur poule. La prochaine rencontre des Pisciacais en Nationale 2 aura lieu dans deux semaines, avec la réception d'un opposant direct au maintien et actuellement juste derrière au classement, Notre-Dame-de-Gravenchon, le samedi 3 mars. L'occasion pour Poissy de renouer avec la victoire après trois matchs sans succès.

HANDBALL Les Conflanaises triomphent du troisième

Les féminines du club de handball de Conflans-Sainte-Honorine se sont imposées sur le fil contre Le Havre (22-21).

Dans le cadre de la 12e journée de la poule 2 de Nationale 2, les féminines du club de handball de Conflans-Sainte-Honorine recevaient ce week-end Le Havre, troisième du championnat. Une confrontation de haut de classement qui tourne en la faveur des Conflanaises qui s'imposent sur le fil par le plus petit écart (22-21).

Dans les premières minutes de cette rencontre serrée, les handballeuses de vallée de Seine vont prendre l'avantage et mener 5-1 au bout de cinq minutes. Mais leurs adversaires du jour rattrapent leur retard et jamais plus de trois buts ne séparera les deux équipes pour le reste de la rencontre.

Si jusqu'à la 40e minute, Conflans fait le match en tête, les deux adversaires vont ensuite se rendre coup sur coup. A cinq minutes du coup de sifflet final, Le Havre et Conflans-Sainte-Honorine sont même à égalité (21-21) et le but de la victoire est inscrit à la 57e minute par les Conflanaises.

COURSE A PIED
La marche de Magnanville reportée ce dimanche

Initialement prévue le dimanche 11 février, la marche organisée par la section marche de l'Entente sportive magnanvilloise a dû être décalée à ce dimanche 25 février en raison des fortes neiges tombées. Les conditions de cette marche à Magnanville restent les mêmes que l'initiale, à savoir trois parcours *« à travers bois, sur les sentiers »*.

Le départ du 20 km sera donné à 7 h 15, celui du 10 km à 8 h 30, et celui du 5 km à 9 h 45. Les tarifs sont entre 1,5 et 3 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

Les inscriptions peuvent être faites avant la course. Pour plus de renseignements, contacter le 01 30 92 65 11.

FOOTBALL
Les Mureaux bloque aux Ulis

Les journées se suivent mais ne se ressemblent pas pour Les Mureaux en National 3. Après avoir remporté le derby yvelinois, 1-0 contre Versailles, la semaine dernière, les Muriautins se sont inclinés 1-0 sur la pelouse des Ulis samedi 17 février.

Actuellement 11e de la poule francilienne de N3, Les Ulis a inscrit le seul but de la rencontre à la 10e minute. Le club des Mureaux est toujours huitième du championnat, dans le ventre mou serré et avec deux points d'avance sur le premier non-relégable. Le week-end prochain, Les Muriautins se préparent à un match compliqué avec la réception du deuxième du championnat, Aubervilliers.

VOLLEY-BALL
Le CAJVB prend encore les trois points

Après le week-end de Coupe de France fédéral, les masculins du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) ont retrouvé les terrains de Nationale 2. A domicile, les Conflanais se sont imposés trois sets à un (25-18, 24-26, 25-18, 25-22) contre Boulogne-Billancourt, l'actuel sixième du championnat.

« Et au lieu de jouer au niveau de la semaine passée, nos joueurs se sont souvent mis au niveau de l'adversaire du jour, indique le communiqué du CAJVB. *Résultat, un match plus difficile que prévu où le CAJVB a lâché un set alors qu'un nouveau 3 sets à 0 lui tendait les bras. »* Toujours premiers et invaincus, les Conflanais se préparent désormais pour le derby yvelinois contre Sartrouville qui se jouera le week-end prochain à l'extérieur.

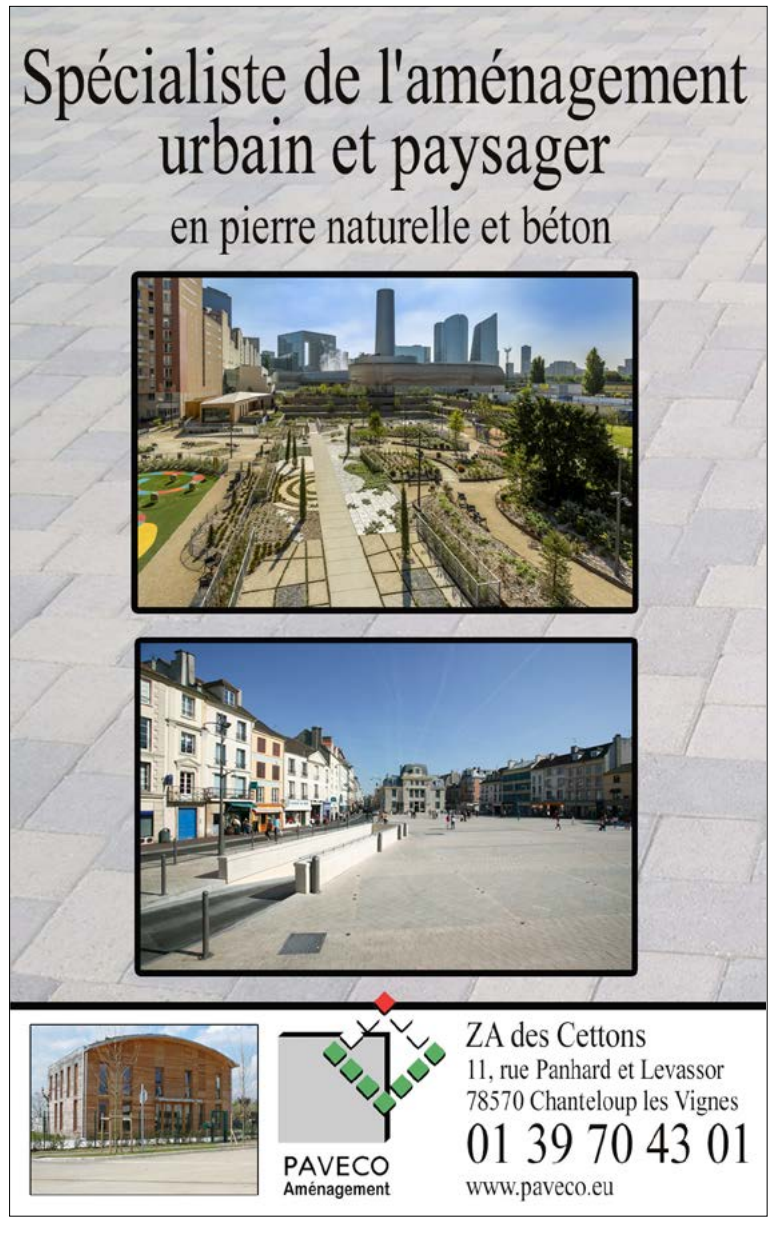

Grâce à la

géofiltration

SUEZ purifie écologiquement la ressource et réalimente la nappe phréatique

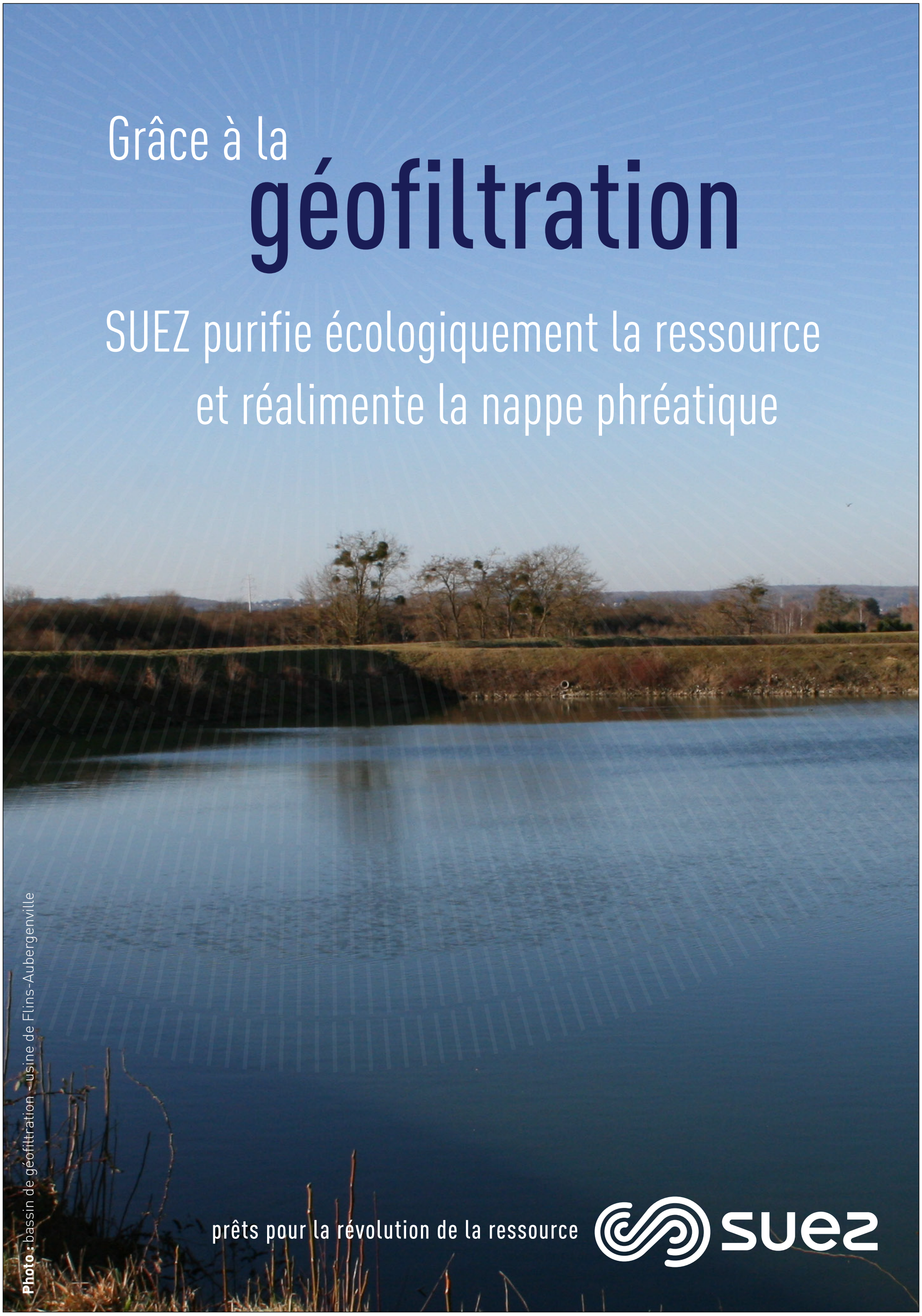

Photo : bassin de géofiltration - Usine de Flins-Aubergenville

prêts pour la révolution de la ressource

suez

MANTES-LA-JOLIE Concerts et animations pour les amateurs de mécanique

La West motors night est de retour pour une seconde édition le 24 février. Les amateurs de custom culture et de rock seront servis.

Après le succès de la première édition l'an dernier, la *West motors night*, le rendez-vous des passionnés de motos custom et voitures américaines est de retour au parc des expositions de l'île Aumône le samedi 24 février. Dès 15 h et jusque tard dans la soirée, le programme riche de l'événement permettra de rentrer dans cette culture grâce à des « *expositions de motos et voitures hors du commun* », la présence d'artisans et d'artistes, des concerts, etc.

« *C'est la découverte, pour le public et les puristes, de la "custom culture", avec sa culture à part entière autour de la mécanique, bercée par la musique rock* », annonce Jeremy Dalbello, responsable de la communication de la *West motors night*, organisée par plusieurs associations de passionnés.

« Culture à part entière »

Cinq groupes sont attendus dès 16 h 30 pour proposer des concerts « *rock, blues et rockabilly* » détaille Jeremy Dalbello. L'entrée est de 10 euros avec une consommation, et gratuite pour les personnes qui viennent avec un véhicule à exposer. Plus de renseignements par courriel à westmotorsnight@gmail.com.



WEST MOTORS NIGHT

« C'est la découverte, pour le public et les puristes, de la "custom culture", avec sa culture à part entière autour de la mécanique, bercée par la musique rock », annonce l'organisation.

GARGENVILLE Récital aux Maisonnettes

Un récital piano/soprano est organisé aux Maisonnettes le vendredi 23 février. Rafael Gordillo Maza au piano, et Capucine Daumas au chant, viendront envoûter l'ancienne demeure de Nadia et Lili Boulanger pour un concert qui débutera à 20 h. Ce récital reprendra des œuvres de Debussy, R. Strauss et Rachmaninov.

L'entrée est libre sous réserve de places disponibles. Les réservations peuvent être effectuées au 01 30 42 11 70 ou par courriel à culture.a.gargenville@wanadoo.fr. Un chapeau est prévu à la sortie pour les musiciens.

MEULAN-EN-YVELINES Des « kaléidoscopes aux couleurs chatoyantes »

Jusqu'à la fin du mois de mars, l'espace d'exposition du domaine Berson propose de découvrir des œuvres de Natacha Couvelaire, artiste numérique et digital.

« *Faire naître l'émotion chez l'autre, le happer pour un voyage initiatique envoûtant, tel est le souhait de Natacha, une artiste secrète qui devrait faire évoluer les codes de l'art,* indique l'agenda culturel de la commune. *Evadez-vous avec ces pièces uniques, kaléidoscopes aux couleurs chatoyantes, qui vous emportent à travers le globe dans de fabuleux voyages imaginaires.* »

L'entrée est libre et l'exposition est visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque multimédia.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Une comédie sur un couple « entre secrets et folie »

Le Story-boat présente la comédie « Les fêlés » dans trois représentations les 23, 24 et 25 février.



CHRISTINE COQUILLEAU

« La nouvelle comédie contemporaine de Philippe Sohier sur le couple, les sentiments et les sacrifices, toute en finesse, pleine d'humour et d'amour », annonce la description de la pièce.

Le Story-boat accueillera trois représentations de la comédie *Les fêlés* les 23, 24 et 25 février. Cette pièce de Philippe Sohier nous présente Armelle et Arthur, avant de nous renvoyer sept ans plus tôt au lendemain de leur première nuit d'amour « *pour comprendre pourquoi ils sont fêlés* », indique la description de la pièce.

« *La nouvelle comédie contemporaine de Philippe Sohier sur le couple, les sentiments et les sacrifices, toute en finesse, pleine d'humour et d'amour* », poursuit la description de cette pièce sur « *un couple improbable entre secrets et folie* ».

Les représentations seront données le vendredi à 21 h, le samedi à 20 h et le dimanche à 17 h. Le tarif unique est de 15 euros. La réservation est indispensable au 06 70 48 63 01. Pour plus de renseignements, envoyer un courriel à laurent.cruel@gmail.com.

AUBERGENVILLE Les carnets de voyage s'exposent

Du lundi 26 février jusqu'au vendredi 23 mars, la Maison de voisinage accueille l'exposition *Carnets de voyage*. Celle-ci a été réalisée en partenariat avec de nombreuses structures locales dont la Maison de voisinage, la Maison de tous, les enfants de la Capsule, l'association culture et loisirs et plusieurs artistes. Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 16 mars à partir de 17 h 30. Pour plus de renseignements contacter le 01 30 90 23 45 ou rendez-vous sur le site internet de la commune.

POISSY Conférences et exposition pour l'année russe

Dans le cadre d'une année dédiée à la Russie, la médiathèque Christine de Pizan accueille dans les prochains jours une exposition, une lecture de contes, et d' un atelier recyclage.

En 2018, la commune de Poissy se met à l'heure russe. Toute l'année, de nombreuses animations sont prévues autour de la culture russe, notamment organisées avec l'association Linguarik. Dans un cadre là, plusieurs événements sont prévus dans les jours à venir à la médiathèque Christine de Pizan.

Jusqu'au 28 février, cette dernière accueille une exposition de livres et illustrations d'auteurs russes à découvrir gratuitement.

Le mercredi 21 février à 16 h, un « *recycl'art spécial Russie* » est organisé. « *Apprenez à recycler et créer des objets utiles et décoratifs* » à partir par exemple de « *vieux livres, des bouteilles, quelques cordes et autres* », annonce le programme de l'année russe. Cet atelier est à partir de 8 ans.

« Recycl'art spécial Russie »

Le samedi 24 février à 11 h, la médiathèque proposera des « *contes sans frontières et lecture bilingue français et russe* ». Pour ces deux événements, l'entrée est libre sur réservation au 01 30 65 10 65.

TRIEL-SUR-SEINE Des vacances à la découverte de la science

Le Parc aux étoiles propose des ateliers science sur des thématiques variées pour les vacances scolaires.

Comme à chaque période de vacances scolaires, le Parc aux étoiles de Triel-sur-Scène propose des ateliers quotidiens sur des thématiques variées liées à la science. Ces ateliers scientifiques sont de retour du lundi au vendredi, du 19 février au 2 mars, chaque jour de 14 h à 15 h 30. Les différents sujets abordés vont de « *communiquer sans paroles comme les astronautes* » à « *la vie cachée des arbres* » en passant par « *les automates* ».

« *Un médiateur présente la thématique du jour, explique ce qui va être fait lors de l'atelier avec des supports visuels et l'enfant repart toujours avec un souvenir de sa réalisation* », indique le site internet du Parc aux étoiles. Si quelques uns de ces ateliers sont déjà complets, certains disposent encore de quelques places. Les tranches d'âge vont de 5 à 17 ans et son précisées pour chaque atelier.

Des ateliers déjà complet

Le tarif par enfant et par atelier est de 5,5 euros. L'ensemble des renseignements est disponible sur le site internet parcauxetoiles.gpseo.fr, par téléphone au 01 39 74 75 10 ou par courriel à contact.parcauxetoiles@gpseo.fr.



Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LE LIVE 47ter à l'assaut du rap français

Paul, Blaise et Miguel forment le groupe 47ter. Ils comptabilisent plus de deux millions de vues sur Youtube. Les trois rappeurs étaient sur LFM pour revenir sur leur ascension.



LFM RADIO

Les trois rappeurs du groupe 47ter ont commencé à se faire remarquer sur les réseaux sociaux avec leur concept « On vient gâcher tes classiques ».

La star marseillaise Jul, ou encore le tout récemment venu dans le rap Moha la Squale, ont tous fait leur entrée dans le monde du rap à travers un concept que les trois jeunes yvelinois de 47ter maîtrisent désormais très bien. Le principe est simple, du talent, une page Facebook, un freestyle par semaine, et souvent, le succès à la clé. Paul, Blaise et Miguel se sont réappropriés le concept en mai 2017 quand ils postent sur leur page Facebook leur premier « *On vient gâcher tes classiques* ». Le groupe était au micro de *LFM* dans *Le Live* la semaine dernière.

Le projet est pourtant ambitieux, avec la reprise de célèbres instrus. « *L'idée, c'était de faire sur une musique connue, une reprise avec des instruments à la con et ce qui était marrant c'était que si ça ne plaît pas, c'était dans le titre* », explique Paul. Les trois jeunes hommes sont avant tout de vrais musiciens, de la guitare, à la batterie en passant par... le piano souffleur ! En plus de leurs capacités vocales, ils ont aussi une vraie formation musicale.

« Avant tout de vrais musiciens »

Plus que leur formation musicale, ils se distinguent par la richesse de leurs influences et de leur parcours. Avant d'arriver au rap ils sont passés par le hard rock, le rock ou encore la pop. « *On fait de la musique depuis toujours, on est passé partout, on a fait du rock, du folk et toutes les conneries possibles* », raconte Miguel.

En effet, la musique urbaine n'a pas toujours été leur premier choix. Ce qui n'est pas très étonnant lorsque l'on se penche sur leurs parcours. Tous originaires de la petite commune de Bailly, en campagne yvelinoise, ils grandissent dans un milieu qu'ils décrivent eux même comme « *bourgeois* ».

Loin de faire du rap gangsta ou ego trip trop éloignés de la réalité de leurs vies, ils ont décidé de faire de la spécificité de leurs parcours, une force. Ils publient donc en janvier dernier le titre *Petit Prince.* Premier titre clipé, ils y explorent la thématique de la jeunesse bourgeoise et de sa tendance à se prendre pour des caïds.

Un thème pas si éloigné de leur vécu puisqu'ils le disent : « *Notre première inspiration ça a été nous !* ». Avec plus de 100 000 followers sur Facebook, les trois artistes ne comptent pas s'arrêter là et voient déjà grand. Leur nouvelle priorité, faire de la scène : « *Le Zénith, Bercy, ou le Palais des sports* », ironise Paul.

Le Live, tous les jours, du lundi au vendredi de 17 h à 20 h, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com .

LA MATINALE Nino Santino, rappeur touche à tout

Chanteur, rappeur, producteur et à la tête de son propre label Nino Santino était dans La Matinale de LFM.

Cette semaine *La Matinale* recevait Nino Santino, artiste touche à tout qui compte bien se faire une place sur la scène française. Avec une mère colombienne et un père burkinabé, Nino Santino était prédestiné à la richesse musicale. Une richesse qui fait désormais la particularité de son style.

« *Ma mère écoutait de la salsa, mon père écoutait sa musique africaine et en même temps d'autres styles comme Deep Purple, ma musique elle vient de partout* », raconte le jeune artiste. Passionné de rap et de musique urbaine depuis toujours il s'est musicalement éduqué à partir des grands classiques : Michael Jackson, Lauryn Hill, DMX ou encore Nas, ses influences détonnent.

Passionné de rap et de musique urbaine

Des inspirations old school que l'artiste revendique avec fierté. « *J'étais obligé de mettre des gens morts ou à moitié morts pour sentir des émotions, du coup je me suis mis à faire comme en 90, sampler des sons oubliés* », explique-t-il.

Aussi producteur, il a donc fait de la réactualisation des musiques oubliées, sa grande spécialité. Ce grand perfectionniste a décidé de se lancer un nouveau défi, publier un son sur Youtube tous les dimanches sous la bannière de son nouveau label, le Cartel705.



LFM RADIO

À la tête de son label Cartel 705, Nino Santino compte bien faire bouger le monde du rap.

La Matinale LFM, tous les jours, du lundi au vendredi, de 7 h à 10 h, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

			6				3	
	3	2		9	4	5		1
	9	7				4		8
		1		8		3	4	5
	5	3			1			6
				3	6		1	
9	2	6		4			5	
				2	3		8	
	8			6	5		2	

SUDOKU : niveau difficile

9		8	1	5				
	2			3				1
	3			2		9	7	
2	5			4			9	
	7		5		2			4
8							5	6
	9			7		8		5
		5	4					3
6	1			8	5			9

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 02-2018

Tous cyclistes EN YVELINES

Course cycliste **Paris-Nice**
76e édition

du **samedi 3** au **lundi 5 mars 2018**



Plus d'infos sur touscyclistes.yvelines.fr

CHATOU

Samedi de 11 h à 18 h ● Animations, randonnées vélo

Dimanche de 10 h à 14 h ● Animations, présentation des équipes, départ de la 1ère étape Chatou > Meudon

ORSONVILLE

Lundi à partir de 11 h ● Présentation des équipes Départ de la 2e étape Orsonville > Vierzon

VILLE DE chatou

Orsonville

Suivez-nous sur et

PARIS NICE

Yvelines Le Département

DÉPARTEMENT PARTENAIRE